

Ana Sofia de Vassal
Château de Villars
58490 Saint Parize le Châtel

OBJET : Consignation à l'enquête publique sur le projet éolien « Portes du Nivernais »
Complément à ma consignation du 28 Novembre en Mairie de Langeron

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Tout d'abord je corrige une faute de frappe dans ma précédente consignation : nous avons, comme vous avez pu constater lors de votre visite sur place, refait non 500 mais **2500 M2 de couverture** (deux mille cinq cents mètres carrés).

Vous avez également pu le constater dans les 2 premières minutes d'un film qui vous a permis de confirmer l'impression que vous aviez sur l'environnement concerné par le présent projet : <https://youtu.be/exdTmoSuNKO>

Ensuite, si vous n'avez pas eu l'occasion de tout noter, je précise quelques points de notre rencontre :

- Nous vous remercions de vous être rendu sur place, car Villars est principalement un lieu d'accueil. Nous ne confondons pas l'enquêteur public et l'emplacement prévu pour ces éoliennes qui, si le projet se maintient, porteront un immense préjudice au Domaine de Villars, et à l'ensemble du sud nivernais.
- Vous avez été reçu à 16H00 par les propriétaires, et par 3 membres de La Guilde de Villars, dont sa Présidente et son Trésorier.
- Vous avez pu constater que le salon dans lequel vous avez été reçu est terriblement impacté si ce projet voit le jour.
Photomontage reçu de la vue du salon joint.

Je vous prie d'inclure dans votre rapport qu'à ce jour, vendredi 7 Décembre à 15H30, le promoteur n'a toujours pas adressé les photomontages demandés par mail le 24 Novembre, puis à nouveau le 4 Décembre, par La Guilde de Villars.

Je fais la demande au promoteur d'inclure dans son rapport en réponse à l'enquête publique des photomontages avec représentation explicite des 4 éoliennes depuis les 4 points dont 3 extrémités sud du Domaine Historique protégé, signalées par une croix orange sur le plan cadastral annexé à l'arrêté de protection. Bien comme des photos et photomontages pris du chemin de randonnée inscrit à l'inventaire des chemins départementaux, de Villars à Déhré, régulièrement pris par nos visiteurs.

- Vous avez vu un article du Journal du Centre concernant une conférence dans ce même salon, de surcroît sur le Comte de Choulot, preuve que le Nouveau Château est également ouvert au public dans bon nombre d'occasions. Article joint.

- Vous avez vu plusieurs éléments concernant l'histoire de la race charolaise, bien comme le portrait de Charles de Bouillé, fondateur du Herd-Book de la Race Charolaise, premier livre d'une race bovine en France. C'est grâce à son œuvre et celle de son père que l'ensemble du Domaine Historique est protégé.

« En 1826, Albert de Bouillé introduit des bovins blancs charolais dans son exploitation agricole. Les bovins prédominant dans le pays alors sont de race nivernaise, bêtes à poil roux » - rapport DRAC, pg 3
- Vous avez vu un tableau du XIXème siècle, de son troupeau de charolais (copie jointe), admiré par de nombreux visiteurs, restauré avec le concours de la CAMOSINE. C'est grâce à son œuvre que le paysage rural de la Nièvre et autres départements de la Bourgogne et d'ailleurs présente les caractéristiques actuelles :

« C'est donc une ferme d'élevage qui est créé alors que la culture céréalière prédominait dans le secteur au XVIIIème siècle (...) Il sera suivi par nombreux de ses voisins» - rapport DRAC, pg4

« Elu député de la Nièvre en 1871, il pousse l'Etat à s'impliquer dans une politique d'innovation et de recherche agronomique par la création de fermes expérimentales et de fermes-écoles. Ayant lui-même transformé le domaine familial, il l'utilise pour démontrer les progrès de la production possibles à peu de frais » - rapport DRAC, pg9
- L'oeuvre de Charles de Bouillé est vitale par son rôle dans le paysage agricole actuel, mais également dans le paysage politique, par son rôle en tant que député militant pour un Ministère de l'Agriculture autonome :

« Très influent sur le monde agricole de son temps, il participe activement aux débats parlementaires ayant conduit à la pérennisation d'un Ministère de l'Agriculture » - Rapport DRAC – pg2
- Vous avez observé les photos exposées avec l'état initial avant les travaux démarrés en 2006, les couvertures effondrées, les sapes mettant en péril l'ensemble de l'édifice, les murs couverts de lierre.

« L'ensemble ne semble pas avoir bénéficié de travaux de restauration depuis une cinquantaine d'années, et une opération d'envergure est désormais à envisager pour sauver le domaine de la ruine »
 « Les intempéries continuent leur travail de sape et des pièces de charpente sont en équilibre plus que précaire, menaçant l'ensemble du bâtiment d'un effondrement général » - Compte-rendu de l'Architecte des Bâtiments de France, 2004.
- Vous avez constaté que le site est dans sa globalité ouvert au public, par du mobilier destiné à des ateliers et par des panneaux restants des expositions de l'Eté 2018

« Berceau de la race charolaise, la ferme du château de Villars est toujours en activité (élevage principalement) et s'ouvre à une dimension pédagogique et touristique » - rapport DRAC, pg 2

« Depuis 2006, les toitures du vieux château font l'objet d'une importante réfection. A cela s'ajoute une activité d'animations pédagogiques autour du Moyen Âge et du fonctionnement d'une ferme au château » - rapport DRAC, pg 5
- Vous vous êtes rendu compte de nos projets de démolition pour redonner son authenticité au site, sans pour autant vous rendre sur notre ferme situé de l'autre côté de la voie ferrée, ou nous avons déjà construit de nouveaux bâtiments d'élevage qui permettront ces démolitions. Vous y êtes invité, si vous souhaitez les voir.

- Nous sommes allés jusqu'à la glacière, bâtiment inscrit au titre des Monument Historiques à la pointe sud-est du domaine. Nous avons cherché le mas de mesure du projet éolien en question, mais vus la faible épaisseur du mat de meure, la proximité de la nuit et le temps brumeux nous n'avons pas pu l'apercevoir. On se doit de remarquer que les éoliennes projetées mesureront non 80 mais 180 mètres pour la plus proche.

- Nous avons fait quelques pas pour admirer « le Parc Agricole (...) à l'échelle du grand paysage » - rapport DRAC, pg 5

« François de Forestier fait construire un « pavillon à l'italienne » au sud de la forteresse, dont le devis de construction daté de 1789 est connu. (...) Il est à noter que le domaine n'est pas morcelé à la Révolution ; une comparaison entre l'étendue de la seigneurie au XVIIIème siècle et le domaine en 1854 montre que ce dernier reprend les pourtours de la seigneurie au trois-quarts » - rapport DRAC, pg 3

« Les successeurs n'ayant que peu modifié son œuvre, on peut considérer que l'état paysager actuel du domaine est redevable du travail commandité par Charles de Bouillé » - rapport DRAC, pg 5

Je terminerai sur quelques considérations de ce rapport DRAC, pg 10 et 11 :

- « le paysage actuel des lieux reste très redevable à l'action de Charles de Bouillé et marqué par son travail d'aménagement et d'embellissement des terres agricoles »
- « **Aujourd'hui, la vision portée par le patrimoine est plus globale et observe la disparition progressive des témoins du XIXème siècle** »
- « **Les raisons de la demande d'extension de la protection (...) conserver l'esprit des lieux** »